Thermo sur Seine

CAHIER D'ACTEUR

La Fabrique – Vitry en mieux

NOM DE VOTRE STRUCTURE :

LA FABRIQUE – VITRY EN MIEUX

CONTACT :

VITRYENMIEUX@GMAIL.COM

PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Association politique ouverte, écologiste, citoyenne, engagée à Vitry-sur-Seine depuis 2013, La Fabrique – Vitry en mieux participe à ouvrir et porter les grands débats politiques, philosophiques, écologiques, sociaux et sociétaux pour nourrir l'intelligence de chacun.

À ce titre, des élu·es siègent au Conseil municipal de Vitry-sur-Seine depuis 2014 pour apporter un contradictoire citoyen, écologiste et humaniste aux décisions de la majorité municipale et, ainsi, les pousser à construire enfin Vitry … en mieux !

SYNTHESE DE LA CONTRIBUTION

Manquements démocratiques et demande d'abandon du projet « Thermo-sur-Seine » :

Ce cahier d'acteur est une synthèse du cahier développé en 3 parties (récit chronologique, analyse de la concertation et interpellation des responsables)

La Fabrique – Vitry en mieux souligne les **défauts de transparence et de participation** dans la gestion du projet « Thermo-sur-Seine ». Malgré les obligations légales, électorales et morales, **la Ville de Paris, les porteurs du projet, la CNDP et la municipalité vitriote** n'ont pas garanti une **information complète et accessible** aux habitant·es sur les enjeux sanitaires, environnementaux et urbains du projet, **avant et pendant la concertation préalable**.

La Fabrique – Vitry en mieux (dénommée « La Fabrique » dans la suite du présent cahier d'acteur) retrace une **prise de conscience intense et laborieuse** des Vitriots, entravée par :

- **l'opacité des porteurs du projet** (terminologie volontairement favorable, données partielles) ;
- **l'absence de dialogue préalable** avec les populations, malgré leur exposition directe aux risques ;
- **des dispositifs d'information inefficaces**, voire biaisés, lors des phases de concertation.

Face à ces **manquements répétés aux principes de démocratie**, La Fabrique exige **l'abandon pur et simple du projet**, au profit d'une **réflexion collective et transparente** sur les alternatives énergétiques durables pour le territoire.

I. DÉFAUTS D'INFORMATION DES HABITANT·ES

Un projet découvert par hasard

En pleine campagne municipale, la Fabrique identifie la délibération n° 2025 SG 36 du Conseil de Paris, adoptée le 17 décembre 2025 qui acte la création d'une **SEMOP** pour un projet de chaufferie urbaine à Vitry (450 000 t/an de CSR/bois-déchets). Aucune communication n'a été adressée aux Vitriot·es, malgré l'ampleur des impacts prévus.

VILLE DE PARIS

Secrétariat Général

2025 SG 36 Approbation d'un contrat de concession de service public parisien de production et de distribution de chaleur de Paris et création d'une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP)

PROJET DE DELIBERATION

Exposé des motifs

.

Déni municipal et opacité

Les demandes d'éclaircissements auprès de la mairie de Vitry (février 2026) se heurtent à des **réponses évasives** (« pas d'incinérateur ») ou à l'absence de transparence (documents de conseils municipaux non publiés). Pourtant, des rencontres entre élu·es vitriot·es, EDF et Dalkia (notamment via l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine industriel de Vitry-sur-Seine) confirment l'avancée du projet **sans consultation publique**.

Mobilisation citoyenne face au vide institutionnel

Dès février 2026, la Fabrique organise :

- une **réunion publique** (5/02, 100 participants) pour exposer les risques sanitaires ;



- une **pétition** et des communiqués pour alerter, en l'absence de réponse municipale. Un collectif citoyen (**ACID-Vitry**) émerge en mars 2026, rassemblant **plusieurs centaines de personnes** lors de marches (7/03, 31/05). Ces initiatives contrastent avec **l'inaction des élus**, même après les municipales.



COMMUNIQUE DE PRESSE :

NON A L'IMPLANTATION D'UN NOUVEL INCINERATEUR

A VITRY-SUR-SEINE !

Nous avons appris, à la lecture du document du Nouveau Plan Climat Territorial de la ville de Paris, qu'un appel d'offres pour le renouvellement de la concession de l'exploitation du réseau de chaleur urbaine a été attribué au groupement d'entreprises Dalkia-Eiffage-RATP Solution Ville.

La proposition du groupe d'entreprises retenu prévoit la création à Vitry-sur-Seine par le groupe Dalkia, d'une centrale à vapeur produite par incinération de Combustibles Solides de Récupération (CSR) et de biomasse de bois de seconde catégorie.

Derrière ces appellations, qui se veulent rassurantes, se cachent en fait la création d'une nouvelle usine d'incinération de déchets très concentrés car essentiellement composés de déchets plastiques secs, de bois de chantier et de meubles contenant des produits de traitement comme des colles, des solvants, des peintures etc.

Ces déchets seraient centralisés dans une nouvelle plateforme à Ris-Orangis pour être ensuite acheminés par voie fluviale à Vitry-sur-Seine.

Le périmètre de collecte de ces déchets est envisagé dans une circonférence de 300 km qui pourrait être élargie si besoin.

Nous nous étonnons de découvrir l'existence de ce projet par la publication d'un document de la ville de Paris, alors que le Conseil Municipal s'était prononcé contre. Nous demandons au Maire de s'exprimer clairement sur ce sujet.

Le groupe Vitry en Mieux s'oppose fermement à ce projet extrêmement polluant dont la dangerosité pour les habitants a été largement démontrée par les études effectuées par le Collectif 3R à propos de l'usine d'incinération de déchets d'Ivry-sur-Seine.

Produire de la chaleur par incinération est une très mauvaise solution car elle s'oppose à la nécessité de réduction des déchets qu'il faudra toujours fournir en grande quantité pour alimenter le réseau urbain que le projet de la ville de Paris prévoit d'agrandir par de nouveaux raccordements.



Il est évident que dans un avenir plus ou moins proche, la collecte des déchets nécessaires pour nourrir ce futur ogre industriel s'étendra au-delà du territoire francilien alors que seule la population environnante en subira les nuisances.

Le groupe Vitry en Mieux n'acceptera jamais qu'un tel projet allant à l'encontre du bien-être et de la santé de la population voit le jour, ni à Vitry-sur-Seine ni ailleurs.

SIGNEZ LA PETITION

Vitry en Mieux 2026

9 mars

Nous étions présent-e-s sur plusieurs fronts de lutte ce week-end : contre le projet d'incinérateur que la Ville de Paris veut nous imposer, contre le mal-logement à Vitry et enfin à l'occasion de l'ouverture de la maison des femmes.

#VitryenMieux #vitry #Bourdon2026 #démocratieparticipative #citoyenetécologiste

@followers Voir moins

II. CONCERTATION BIAISÉE : UNE DÉMARCHE EN TROMPE-L'ŒIL

Inégalités de traitement…

La **concertation préalable** (CNDP, septembre – octobre 2026) souffre de déséquilibres :

- **accès privilégié** pour la SEMOP (vidéos promotionnelles, dossier complet en ligne) ;
- **contraintes** pour les associations (cahiers d'acteurs complexes à déposer et à consulter, délais serrés). Même les garants de la CNDP reconnaissent un **« deux poids, deux mesures »**, contraire à leur charte (neutralité, égalité de traitement).

Manque de moyens et de visibilité à Vitry-sur-Seine

- **Publicité défaillante** : stand CNDP invisible au marché de Vitry (2/09, 50 participants seulement) ;

- **Absence des élu·es** : aucune implication de la mairie de Vitry-sur-Seine (pas de banderoles, salles inadaptées), contrairement aux autres villes concernées (ex. : Alfortville ou Maisons-Alfort).
- **Refus de lieux adaptés** : demande de la CNDP rejetée pour le théâtre Jean-Vilar, limitant la participation vitriote.



chez eux

...



chez nous

Débat sans contradictoire

Lors de la réunion d'ouverture de la concertation (15/09), **seuls les porteurs du projet** (SEMOP, Ville de Paris) s'expriment. Les associations (ACID-Vitry, Collectif 3R) obtiennent par la suite une parole **sous pression citoyenne**, mais :

- leur temps de parole reste **restreint** (chronomètre biaisé) ;
- **les animations des réunions sont partiales**, favorisant les éléments de langage du maître d'ouvrage et privilégiant l'interruption de séance au dialogue (rappelons que l'animation a été choisie et est payée par la SEMOP / Énergies du Grand Paris).

III. DÉNI DÉMOCRATIQUE : BILAN DES RESPONSABILITÉS !

Dans le cadre du présent cahier d'acteur, la Fabrique tenait à faire remarquer et demande donc à ce que les dysfonctionnements démocratiques suivants soit retenus pour évaluer les manquements à la régularité d'une réelle concertation citoyenne :

Élu·es du Conseil de Paris : mépris pour les territoires périphériques

- **Aucune alternative** proposée aux Vitriot·es et leurs voisin·es, malgré l'impact local ;
- **Décision unilatérale** sans association des communes riveraines

La Fabrique demande donc l'abandon du projet « Thermo-sur-Seine » et l'**ouverture d'un dialogue territorial** pour une transition énergétique concertée.

Porteurs du projet : méthodes opaques

- **Données tronquées** (études partielles, terminologie valorisante : « chaufferie » vs « incinérateur ») ;
- **Dérive du projet** (passage de 100 % biomasse à des CSR non caractérisés).

La Fabrique demande le respect des **principes éthiques** (code de conduite « Ethique et conformité ») et l'abandon du projet.

CNDP : concertation incomplète

- **Choix minimaliste** (concertation préalable vs débat public) ;
- **Principes non respectés** (neutralité, inclusion, transparence) ;
- **Animation unilatérale** (préférence à l'interruption de séances).

La Fabrique demande donc l'**irrecevabilité de la concertation** pour vice de procédure.

Majorité municipale de Vitry-sur-Seine : obstruction et incohérence

- **Déni initial** du projet, puis **concertation parallèle** (« ThermoConcerte ») sans légitimité, alimentée par des « spécialistes » dont on peut contester la légitimité et, enfin, créant une confusion avec la concertation officielle de la CNDP ;



- **Vœu municipal édulcoré** (pas d'interpellation du Conseil de Paris) ;
- **Absence aux réunions CNDP**, malgré les enjeux sanitaires et politiques.

La Fabrique demande à la majorité municipale de Vitry-sur-Seine une **position claire pour l'abandon inconditionnel du projet « Thermo-sur-Seine »** et la **démission des élu·es qui se prononceraient à contre-courant de la volonté des habitant·es**.

« Thermo-sur-Seine » n'est non seulement pas un projet énergétique écologique, mais son installation est aussi un **symptôme de la crise démocratique** : opacité des décideurs, mépris pour les habitant·es des banlieues, concertation en trompe-l'œil. Les Vitriot·es et leurs voisin·es ne sont ni consulté·es ni écouté·es – iels subissent.

Face à ces **manquements graves** (information tronquée, débat biaisé, responsabilité élusive), une seule issue s'impose : **l'abandon immédiat du projet**. Toute autre solution ne ferait que perpétuer une **logique d'imposition**, indigne des principes républicains et écologiques que la Ville de Paris et ses partenaires prétendent défendre.